

SALARIES DE LA SECURITE SOCIALE, LE 16 NOVEMBRE 2017 FAISONS ENTENDRE NOS VOIX !

Le Président MACRON ne recule pas ? Faux ! Pour exemple : suite à leur mobilisation, les routiers ont gagné de réelles avancées sur leurs revendications.

Le 24 octobre 2017, les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens, CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL, se sont réunis et ont décidé d'un appel commun pour le 16 novembre 2017.

Le 16 novembre 2017, tous les salariés des organismes de Sécurité sociale doivent faire entendre leur voix afin d'amplifier la mobilisation contre les ordonnances et la casse de notre Convention Collective Nationale.

Très concrètement cela revient à dire que nos directions pourront dès demain revenir sur :

- ✂ Les Réductions du Temps de Travail (RTT),
- ✂ Certains congés annuels et congés exceptionnels,
- ✂ Certains éléments de notre rémunération (primes, etc....)
- ✂ L'aménagement du temps de travail (horaires variables, etc....)
- ✂ La mobilité géographique...

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2018 prévoit encore 4,2 Mds « d'économie », qui se feront, sur le dos des salariés (emplois, salaires...).

Les conséquences des politiques d'austérité en matière de financement de la sécurité sociale sont :

- ✂ 24 000 suppressions d'emplois en 10 ans,
- ✂ Des fermetures de points d'accueil,
- ✂ Un management par la terreur, dont les managers sont tout autant victimes,
- ✂ La dégradation continue des conditions de travail,
- ✂ La souffrance des salariés qui se traduit par l'augmentation des arrêts maladies et des « burn out ».

D'après le PLFSS 2018, les organismes de la Sécurité sociale devront encore diminuer leurs frais de fonctionnement de 15 % à 20 % sur les 4 prochaines années.



NON! la casse de tous les droits n'a jamais produit ni de progrès social, ni de relance économique. Bien au contraire...

.../...

Pour mettre un coup d'arrêt à cette politique de régression sociale, la CGT propose :

- ✚ Des embauches en CDI, formés et qualifiés,
- ✚ La revalorisation de la valeur du point à 10 €,
- ✚ L'augmentation des salaires,
- ✚ Le maintien de la convention collective et des droits sociaux pour tous,
- ✚ La suppression des exonérations de cotisations sociales et du CICE qui ne crée pas d'emploi.

**NE LES LAISSONS PAS FAIRE,
BATTONS MASSIVEMENT LES PAVÉS !**

LE 16 NOVEMBRE 2017

**TOUS ENSEMBLE, SOYONS EN GREVE
ET EN MANIFESTATION
POUR PORTER NOS
REVENDICATIONS DE
PROGRÈS SOCIAL.**

